

Métiers logistiques en Corse : 5 400 salariés présents dans tous les secteurs d'activité

Insee Flash Corse • n° 86 • Mars 2024

En Corse, les métiers logistiques sont plus souvent internalisés par les entreprises que sur le continent. Ainsi, les trois quarts des salariés exercent ces métiers au sein d'établissements relevant du commerce, de la construction ou encore de l'industrie. Autre spécificité, les métiers logistiques se concentrent davantage sur le transport de marchandises que sur l'entreposage ou la manutention. Les salariés sont plus nombreux dans la zone d'emploi de Bastia, en lien avec la présence du principal port pour l'acheminement des marchandises sur l'île.

L'insularité de la Corse influe sur les modalités de transport et de stockage des biens et des denrées. Les salariés exerçant des métiers logistiques sont ceux qui concourent soit au transport, soit au stockage ou à la manutention de marchandises ([méthode](#)). Ils peuvent travailler dans des établissements de la filière logistique, mais également dans des établissements relevant d'autres secteurs économiques ► [figure 1](#).

Chauffeurs livreurs, conducteurs routiers pour le transport de marchandises, magasiniers ou manutentionnaires pour le stockage constituent les principaux métiers logistiques. En 2020, 5 400 salariés exercent des métiers logistiques en Corse, quelle que soit l'activité principale de leur établissement. Ils représentent

7,1 % de l'ensemble des salariés du secteur marchand de la région, soit un poids plus faible qu'en France (7,7 %). La Corse est ainsi la région de province avec le moins de travailleurs de la logistique à l'opposé des Hauts-de-France, leader dans le domaine (10,3 %). Le poids de la logistique est cependant supérieur à celui des territoires ultramarins (de 6,3 % à 7,1 %). Ces métiers restent largement occupés par des hommes (86 %).

Des métiers logistiques présents dans tous les secteurs

Tous les secteurs économiques ont des besoins logistiques, de la préparation des commandes à la livraison, en passant par l'entreposage et la gestion des stocks. Pour ces activités, les entreprises peuvent faire appel à un prestataire extérieur ou, au contraire, les gérer en interne.

En Corse, les entreprises optent majoritairement pour l'internalisation des fonctions logistiques. Ainsi, les trois quarts des salariés exerçant un métier logistique travaillent pour un établissement hors de la filière, soit 3 925 salariés. En revanche, dans les autres régions, avec un salarié sur deux dans cette situation, les activités de la logistique sont davantage externalisées vers des entreprises spécialisées.

Avec 1 800 salariés, le commerce constitue le premier secteur pourvoyeur d'emplois logistiques en dehors de la filière. Les deux tiers d'entre eux travaillent dans le commerce de gros, parmi lequel l'alimentaire occupe une place de premier plan avec 500 salariés.

Dans le commerce, les métiers logistiques relèvent plus souvent de l'entreposage ou de la manutention (60 %) que du transport (40 %). À lui seul, le secteur centralise deux salariés sur trois parmi ceux exerçant des métiers de l'entreposage et de la manutention.

► 1. Répartition des métiers de la logistique suivant l'activité principale des établissements



Lecture : En Corse, 5 400 salariés exercent un métier de la logistique dont 3 925 travaillent dans un établissement ayant une activité principale non logistique.

Champ : Salariés au 31 décembre de l'économie marchande, postes annexes non compris.

Source : Insee, base tous salariés 2020.

Par ailleurs, 550 salariés de l'entreprise La Poste exercent des métiers logistiques, principalement des chauffeurs livreurs. Dans l'industrie, ils sont 500 salariés dans ce cas dont un tiers pour l'agroalimentaire. Enfin, le secteur de la construction emploie 350 salariés qui effectuent une activité logistique, essentiellement des chauffeurs routiers.

Le transport de marchandises au cœur des activités logistiques insulaires

En Corse, les salariés exerçant des métiers logistiques se répartissent davantage sur le transport de marchandises (69 %) que sur le stockage ou la manutention (31 %) ► **figure 2**. Au niveau national, ces deux pans s'équilibrent avec 55 % des effectifs sur le premier et 45 % sur le second. L'île de beauté est la région française où cette orientation est la plus nette. Cela peut s'expliquer par le coût élevé du foncier qui inciterait les entreprises à distribuer directement les marchandises dès leur arrivée sur l'île, sans transiter par des entrepôts. Par ailleurs, la Corse constitue essentiellement un territoire de destination finale pour les marchandises et pas un carrefour de circulation ou d'échanges, comme peuvent l'être d'autres régions françaises tels les Hauts-de-France.

Sur l'île, les salariés de la logistique transportant des marchandises sont plus souvent chauffeurs livreurs que chauffeurs routiers. Les chauffeurs livreurs représentent la moitié des salariés du pan transport de la logistique (1 800) tandis que les chauffeurs routiers en regroupent deux sur cinq (1 400). En France, c'est le contraire, les chauffeurs routiers sont plus nombreux que les chauffeurs livreurs (respectivement 46 % et 32 %). La prédominance du transport de petit gabarit s'explique par la topographie montagneuse du territoire et ses infrastructures routières moins propices aux poids-lourds. Elle se retrouve d'ailleurs dans les territoires insulaires ultra-marins ainsi qu'en Île-de-France. En outre, elle s'assimile à une logistique « du dernier kilomètre » qui est le dernier segment de la chaîne de livraison d'un site tel qu'un centre de distribution ou un magasin jusqu'au client final.

► 2. Répartition des métiers de la logistique par catégorie sociale et domaine d'activité

Attribut	Libellé	Corse		France
		Nombre de salariés	Répartition (en %)	Répartition (en %)
Professions et catégories sociales	Chauffeurs	3 200	59	43
	dont conducteurs livreurs, coursiers	1 800	33	18
	dont conducteurs routiers et grands routiers	1 400	26	25
	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	1 030	19	26
	Ouvriers non qualifiés de type industriel	640	12	17
	Professions intermédiaires (responsables d'entrepôts, techniciens...)	280	5	8
	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	150	3	4
Domaine	Employés administratifs d'entreprise	100	2	3
	Transport de marchandises	3 710	69	55
	Entreposage et manutention	1 690	31	45
Tous métiers logistiques		5 400	100	100

Lecture : En Corse, 3 710 salariés travaillent dans un métier de la logistique qui relève du transport de marchandises. Ils représentent 69 % des 5 400 salariés de la logistique, contre 55 % en moyenne en France.

Champ : Salariés au 31 décembre de l'économie marchande, postes annexes non compris.

Source : Insee, base tous salariés 2020.

► Pour en savoir plus

- **Agostini M., Turck A.-C.** (DREAL Corse), « [Bilan économique 2022 – Transports](#) », Insee Conjoncture Corse n°44, juin 2023.
- **Luciani A.**, « [Salaire et conditions d'emploi - Transport routier](#) », Insee dossier Corse n°13, octobre 2019.
- **Squarcini J.-M.**, « [Une logistique davantage orientée vers la circulation de marchandises que sur le stockage](#) », Insee Analyses Corse n°20, septembre 2018.

Insee Corse
Résidence du Cardo
Rue des Magnolias
CS 70907
20700 Ajaccio cedex 9

Directeur de la publication
Christophe Basso

Rédactrice en chef
Déborah Caruso

Bureau de presse :
06 83 89 38 90
ISSN 2268-1493
© Insee 2021
www.insee.fr

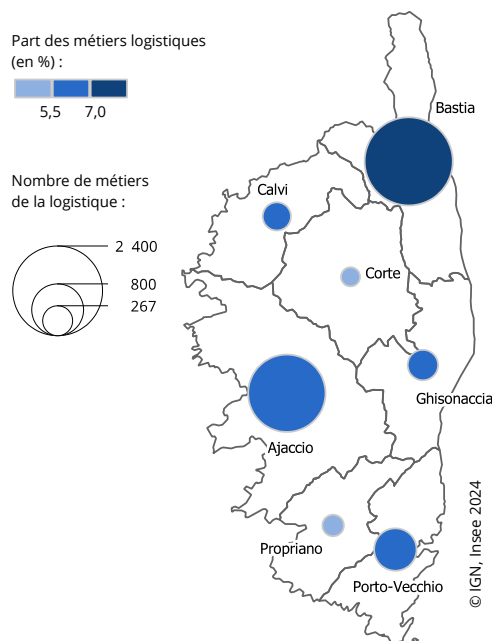
Plus d'emplois logistiques dans la zone d'emploi de Bastia

Abritant à la fois les principaux ports et les principales agglomérations de l'île, les zones d'emploi de Bastia et d'Ajaccio rassemblent les trois quarts des salariés de la logistique. Cependant, c'est autour de Bastia que la logistique représente la part la plus importante des salariés dans l'économie locale ► **figure 3**. En effet, 8,5 % de l'ensemble des salariés du secteur marchand y travaillent, soit une proportion supérieure à la moyenne française (7,7 %) et au niveau de celle de province (8,5 %).

Cela s'explique notamment par l'activité du port de Bastia, le plus important de Corse où transite la majeure partie du volume de marchandises entrant sur l'île. Elle induit un besoin en emploi logistique pour traiter ces marchandises. Le transport constitue, comme ailleurs, les deux tiers des métiers de la logistique. Dans les six autres zones d'emploi de Corse, la part de la logistique dans l'emploi marchand s'étale de 4,8 % à Corte à 6,9 % à Porto-Vecchio. Elle est de 6,5 % à Ajaccio. ●

Charles Raffin, Arnaud Huysen (Insee)

► 3. Répartition et couverture des emplois logistiques par zone d'emploi



Source : Insee, base tous salariés 2020.

► Méthode

Dans cette étude, les salariés de la logistique sont identifiés sur la base d'une liste de 25 professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) des métiers du transport de marchandises, de l'entreposage et de la manutention. Ce champ s'appuie sur des travaux du service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Pour certaines PCS, une restriction est faite sur l'activité principale de l'établissement, le transport de passagers ainsi que le commerce de gros étant exclus. La liste des PCS et celle des codes activités (APE) retenus figurent dans les données complémentaires de l'étude disponibles sur insee.fr. Ces champs d'étude appliqués à l'ensemble des salariés du secteur marchand de la région permettent d'obtenir le croisement entre les salariés qui occupent un métier logistique et ceux qui travaillent dans un établissement de la filière logistique.

